



This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

- + *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
- + *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
- + *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
- + *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at <http://books.google.com/>



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

A 1,028,752

PROPERTY OF
*University of
Michigan
Libraries*

ACQUIRED PURCHASE 1954



14 2 11

HISTOIRE
DE LA
MUSIQUE

PAR
ALBERT SOUBIES
*Publication couronnée par l'Académie
des Beaux-Arts*

BELGIQUE

LE XIX^e SIÈCLE



PARIS
LIBRAIRIE DES BIBLIOPHILES

E. FLAMMARION SUCCESSEUR
Rue Racine, 26, près de l'Odéon

MDCCCCI

131

Music

ML

265

.S72

v.2



LA MUSIQUE BELGE AU DIX-NEUVIÈME SIÈCLE

Le dix-neuvième siècle, si troublé, si laborieusement fécond, si riche en événements d'une haute portée, a vu se produire, à l'égard des pays qui nous occupent, un fait considérable : la constitution de la Belgique à l'état d'indépendance politique, la formation définitive de cette nationalité belge qui déjà, par le mélange de races énergiques et bien douées, par les témoignages multiples d'une activité toujours en éveil, s'était si brillamment affirmée dans le domaine de la pensée et dans celui des arts.

La musique, en ce siècle, a tenu une large place dans les préoccupations du public belge. Tout au début, nous relevons la trace de musiciens qui, sans avoir joui d'une grande renommée, n'en sont pas moins dignes de mention. On doit, dans le genre instrumental, des œuvres intéressantes à Staes, qui mourut en 1809. Les compositions de Suremont ont des droits à l'estime. Une carrière plus longue fut celle d'Aelsters, maître de chapelle à Gand, carillonneur réputé, qui fit preuve, en écrivant, d'un talent correct et distingué. Nombre de maîtres de chapelle, vers ces temps-là, ont, d'ailleurs, en travaillant avec conscience, discrétion et modestie, contribué à maintenir les études à un niveau élevé. Borremans, qui dirigea la maîtrise de Sainte-Gudule, était

réputé comme organiste et excellait dans l'improvisation. Van Campenhout, qui fut un moment à la tête de la Chapelle du roi Louis, se fit en même temps remarquer par son talent de chanteur et par quelques ouvrages de théâtre. C'est à lui que l'on doit la *Brabançonne*, dont le souvenir, allié à celui de journées historiques, est désormais aussi indestructible que ceux qu'évoquent la *Marseillaise*, le *God save* et le *Boje Tsara khrani*. Une figure intéressante est celle de Terby, également maître de chapelle instruit, qui jouait habilement du violon, et développa fort le goût et la culture de la musique à Louvain. Il avait formé une splendide collection de musique religieuse, dramatique et instrumentale, et réuni une grande quantité de livres sur la musique ainsi que des instru-

ments à corde sortis des ateliers des luthiers les plus illustres.

Nous nommerons aussi Jaspas, compositeur liégeois et ancien maître de chapelle de la cathédrale Saint-Paul, et Ansiaux, qui avait écrit, en 1809, un *Te Deum* à huit voix pour le mariage de Napoléon avec Marie-Louise, et qui composa plus tard une ouverture à l'occasion de l'apothéose de Grétry.

Janssens, qui avait été, à Paris, élève de Lesueur, fut, en un sens, un simple amateur, exerçant à Hoboken, à Berchem, puis à Anvers, les fonctions de notaire ; mais il avait le savoir et le talent d'un véritable artiste. Placé à la tête d'une société musicale, il participa, comme organisateur et directeur, à l'exécution de grandes œuvres. Le siège d'Anvers l'obligea à se réfugier en Alle-

magne. A Cologne, dans l'incendie d'un hôtel, il eut le malheur de perdre ses manuscrits ; le chagrin qu'il en éprouva altéra sa raison, et il mourut peu de temps après. Compositeur remarquable, il avait écrit cinq messes à quatre voix avec orchestre, des motets, un *Te Deum*, des psaumes, des hymnes, plusieurs cantates (*Missolonghi, le Roi*), une symphonie intitulée *le Lever du soleil*, une autre symphonie, deux opéras-comiques, *le Père rival* et *la Jolie Fiancée*, des fantaisies pour musique d'harmonie, des romances.

C'est surtout à la musique religieuse que se voua Dieudonné Duguet, organiste de la cathédrale Saint-Paul, homme d'autant de goût que d'érudition, qui composa des ouvrages pleins d'élégance et de distinction, et qui, à Liège, avec Jas-

par, précédemment nommé, et Henrard, dirigea une école de musique, remplacée, en 1826, par l'Ecole royale de musique instrumentale et vocale. (La même année, une école royale de musique et de chant avait été établie à Bruxelles, où avaient été réunis, en un même établissement, l'école municipale de chant de M. Roncourt et le cours de violon de M. Wéry, l'un et l'autre subventionnés par l'Etat et la Commune.) Jules Duguet, fils de Dieudonné, professeur d'orgue au Conservatoire, succéda à son père en qualité d'organiste à la cathédrale Saint-Paul; il dirigea pendant plusieurs années les concerts très réputés de la Société d'Emulation de Liège, où il donna une vive impulsion aux études, principalement en préparant des exécutions parfaites de plusieurs grandes

œuvres allemandes et de celles de Cherubini. On a joué longtemps, dans les églises de la Flandre orientale, les trois messes et les motets de J.-B. d'Hollander, qui fut maître de chapelle à Gand. Contestable comme compositeur, Cras, à Malines, passa pour un organiste de grand mérite. Il ne mourut qu'en 1872. Une des messes de Kerchove est demeurée fort estimée. D'Archambeau a laissé des messes, des litanies, des motets, d'un intérêt artistique médiocre, mais il fut bon organiste. Plus tard, nous rencontrons Coupé, Léon Jouret, Jules Conrardy, second grand prix de Rome et professeur de solfège au Conservatoire de Liège. A l'art religieux on doit encore rattacher le souvenir de Janssen, organiste à Louvain, et, pendant quelque temps, moine chartreux, auteur d'un livre, *les Vrais*

principes du chant grégorien, qui fut traduit en allemand ; et de Duval, chargé, par l'archevêque de Malines, de la revision des recueils de chant de son diocèse, et qui, après un séjour à Rome motivé par cette mission, donna successivement, de 1848 à 1854, le *Graduale*, le *Vesperale*, le *Processionale*, le *Rituale* pour ce diocèse. L'organiste Lemmens avait séjourné à Breslau ; il s'initia, sous la direction d'Adolphe Hesse, aux traditions de l'art de Jean-Sébastien Bach. Il vécut quelque temps à Londres, où il devint le mari de la grande cantatrice anglaise connue sous le nom de M^{me} Lemmens Sherrington. A Malines, il dirigea plus tard l'école de musique religieuse fondée sous le patronage de l'archevêque de la ville. Il a laissé de remarquables compositions pour l'orgue.

Nous sommes contraint de nous borner à une indication sommaire pour ce qui regarde Van de Vyvere, savant ecclésiastique ; Riga, maître de chapelle à Bruxelles, mort il y a seulement quelques années, auteur de compositions vocales religieuses estimées, *a capella* et avec orchestre, ainsi que de chœurs orphéoniques ; Deruyts, et Adolphe Wouters, actuellement professeur de piano au Conservatoire de Bruxelles, à qui l'on doit entre autres intéressantes publications, de nombreuses compositions pour son instrument, une édition du *Clavecin bien tempéré* de Bach, avec préface de M. Gevaert, un *Te Deum* pour le cinquantenaire de l'Indépendance, une importante *Messe solennelle*, etc.



L'aptitude des compositeurs belges pour le théâtre s'est aussi, dans notre siècle, révélée à maintes reprises. De Peellaert donna une *Agnès Sorel* et surtout un *Faust*, arrangé en opéra-comique, dont les trois actes, en 1834, obtinrent un succès brillant. On est redevable d'un opéra, *la Toison d'Or*, à Busschop, également auteur d'une cantate patriotique, *la Bannière belge*, de musique religieuse et de plusieurs compositions instrumentales, notamment une symphonie en *fa* majeur. Signalons aussi Eykens et Vivier, qui écrivit un opéra en un acte, *Padillo le taver nier*, et à qui l'on doit un *Traité complet d'harmonie*, plusieurs fois ré-imprimé.

C'est de Bruxelles que vint à Paris Aimé-Ambroise-Simon Le Borne, ascendant du distingué compositeur ho-

monyme, notre contemporain, l'auteur de *Mudarra* et de *Temps de guerre*, qui s'est fait, il y a quelques années, naturaliser Français. Elève du Conservatoire de Paris, prix de Rome en 1820, Le Borne a écrit, en société avec Batton et Bifaut, *le Camp du Drap d'or*, représenté à l'Opéra-Comique ; il a collaboré, pour quelques morceaux, à *la Violette* de Carafa. Bibliothécaire et chef de la copie à l'Opéra, puis bibliothécaire de la Chapelle du Roi en 1834, il a surtout, en succédant à Reicha dans la chaire de composition, laissé la réputation d'un excellent professeur. Charles-Louis Hanssens appartient à la même génération. Chef d'orchestre, puis directeur de la Monnaie, il s'est essayé dans la musique dramatique, où, bien que peu original, il a fait preuve de savoir et de

capacité. Avant lui, son frère aîné, Charles-Louis-Joseph Hanssens, avait dirigé l'orchestre de la Monnaie.

Une renommée moins discrète est celle d'Albert Grisar, qui était né à Anvers en 1808, et qui, joué à Paris, a laissé de faciles et gracieux ouvrages, remplis de verve, aisément écrits, lesquels, un peu partout, ont atteint un chiffre considérable de représentations. Il avait déjà produit *Sarah*, *l'An mil*, *l'Eau merveilleuse* (montée, en concurrence avec *Ruy-Blas* en sa nouveauté, à la salle Ventadour), lorsque, pour assouplir et assurer sa plume, il alla travailler à Naples sous Mercadante. Tout le monde a présents à la mémoire quelques motifs bien venus des ouvrages qu'il écrivit par la suite : *Gilles Ravisseur*, *les Porcherons*, *Bonsoir M. Pantalon*, *le Chien du Jardinier*, etc.

Tout cela est frais, souriant, aimable ; sous l'agréable superficie, les dessous sont solides. Il y a là, souvent, l'instinct juste, renouvelé de la tradition italienne, de la véritable comédie musicale.

*
* *

A Paris également se fit remarquer un compositeur dramatique belge, Limnander de Nieuwenhove, que nous avons connu, et qui joignait à son talent réel la courtoisie et les façons d'un très galant homme. Ses *Monténégrins* furent applaudis en 1849. On peut y louer le sens du théâtre, un tour souvent animé, pathétique, le souci et l'entente de la déclamation expressive. *Le Château de la Barbe-Bleue* et *Maximilien ou le Maître Chanteur* méritent d'être également signalés.

Beaucoup plus récent, M. Balhasar-Florence s'est produit heureusement au théâtre, comme dans la plupart des genres qu'il a tour à tour abordés. Ses nombreuses cantates, sa *Messe solennelle* et diverses autres pièces de musique religieuse, un concerto de violon, joué à plusieurs reprises à Paris, ont été pour lui, dans son pays, des titres sérieux à la considération.

Cinq opéras, sept ballets ont été écrits par Stoumon, depuis directeur du théâtre de la Monnaie.

Par son opérette du *Tricorne enchanté* (d'après l'amusante comédie de Théophile Gautier), c'est à l'histoire du théâtre que se rattache Léon Jouret, né à Ath, et professeur au Conservatoire de Bruxelles. Il a également composé des chœurs orphéoniques, dont quelques-uns sont

demeurés populaires en Belgique. Récemment, il a publié un recueil de chansons du pays d'Ath. Nommons auprès de lui un autre compositeur dramatique, J.-B. Colyns, auteur d'un opéra, *le Capitaine Raymond*, joué à la Monnaie.

*
* *

Suivant notre coutume de n'oublier jamais ceux qui se sont voués à l'art accessoire, mais si indispensablement précieux, de l'interprétation, nous réservons ici une place aux chanteurs et chanteuses. Donnons tout d'abord en passant un souvenir à De Glimes, qui, parfait accompagnateur au piano, fut un excellent professeur de chant. En ce qui regarde les chanteurs, nous sommes obligé de remonter un peu haut pour retrouver la trace de

Thollé, qui mourut en 1829 et qui, né à Liège, après avoir chanté l'opéra-bouffe en Italie, fut ensuite, à Poitiers, maître de chapelle à l'église Sainte-Radegonde, puis vint professer à Paris. Begrez, fixé à Londres, y devint un favori de la haute aristocratie ; cette faveur fut pour lui très fructueuse ; il eut un hôtel, un équipage bien tenu. Tel était l'engouement général que le dernier concert organisé à Londres par Weber mourant se donna devant une salle vide, parce que Begrez, chantant ce soir-là chez le duc de Saint-Albans, avait attiré toute la clientèle disponible des oisifs du grand ton. Cet artiste ne mourut qu'en 1863.

Le Liégeois Masset fit ses études à Paris où, à partir de 1839, il chanta avec succès le répertoire à l'Opéra-Comique. Il fut aussi très apprécié en

Italie. Plus tard, il aborda l'Opéra, où il interpréta, en particulier, *Jérusalem*, *Dom Sébastien*, etc. On sait combien fut méritée sa réputation de professeur. On peut rapprocher de ce nom celui de Hennekindt, italianisé sous la forme d'Inchindi, qui créa, à l'Opéra-Comique, le rôle de Max dans *le Chalet*, — et celui de M. Warot, sorti d'une intéressante famille d'artistes, actuellement l'un des meilleurs maîtres du Conservatoire de Paris. Warnots, qui parut un moment à l'Opéra-Comique, chanta ensuite en flamand à Bruxelles avec une réussite considérable, puis devint professeur au Conservatoire de cette ville et directeur de l'importante école de musique de Saint-Josse-ten-Noode-Schaerbeek. Sa fille, Elly Warnots, a remporté des succès de cantatrice. D'autres noms ne sauraient être

omis, en particulier ceux de Sylva, Bouhy, Evrardi, Agnesi, Georges Bonheur, ces deux derniers professeurs excellents au Conservatoire de Liège, — et ceux de Wicart, Carman et Depoitier qui, chantant constamment ensemble, jouirent à Bruxelles d'une véritable popularité. Citons aussi Maréchal et Delvoye, anciens lauréats du Conservatoire de Liège, actuellement attachés à l'Opéra-Comique de Paris.

Quelques cantatrices belges sont, de leur côté, parvenues à une réputation européenne. Une des plus intéressantes est Marie Cabel, chanteuse légère dont le soprano agile excellait dans le style orné. Née à Liège, en 1828, elle fut amenée tout enfant à Bruxelles, où, par parenthèse, elle fut élevée dans une maison voisine de celle où devait naître, quelques

années plus tard, un des plus érudits, des plus savants collectionneurs et bibliophiles belges de notre époque, le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul. Après des succès retentissants à la Monnaie, on l'entendit à Lyon, puis à Paris au Théâtre-Lyrique et à l'Opéra-Comique. Elle y brilla tour à tour dans *le Bijou perdu*, dans *Jaguarita*, dans *l'Etoile du Nord*, dans *Galathée*, dans *le Pardon de Ploërmel* et dans *Mignon*.

Une belle carrière artistique fut celle de M^{me} Gueymard, qui dans *le Trouvère*, *la Favorite*, *les Huguenots*, *Don Juan*, *le Prophète*, *Hamlet*, *Don Carlos*, fit admirer sa voix chaude et pleine, du timbre le plus sonore et de la plus riche couleur.

On assure que Meyerbeer avait songé, pour la *Sélika de l'Africaine*,

à une artiste belge, Léontine de Maesen, lauréate du Conservatoire de Liège, où elle fut élève de M. Théophile Vercken, le fondateur de la Société chorale *la Légia*. Ce fut à une autre Belge, Marie Sasse, que fut dévolu définitivement le rôle. Fort appréciée, dès 1859, au Théâtre-Lyrique, dans la comtesse des *Noces*, elle obtint à l'Opéra une réussite éclatante, non seulement dans *l'Africaine*, mais dans presque tout le répertoire. Notons en passant qu'elle parut dans *Tannhäuser* lors des représentations tumultueuses de 1861. Nous rappellerons en outre les noms de M^{mes} Hamackers, Artot-Padilla, Sternberg-Vaucorbeil, et celui de M^{lle} Leslino, élève du Conservatoire de Liège, où elle a remporté, en 1870, la médaille de vermeil dans la classe de chant de M. Vercken,

et, la même année, le premier prix de piano dans la classe de M. Jules Ghymers.

En ce qui concerne la période la plus récente, nous compléterons plus bas ces indications sur les artistes du chant, aussi bien que celles qui vont suivre, sur la virtuosité instrumentale.

*
* *

L'école belge du violon s'est beaucoup distinguée dans le présent siècle. En suivant l'ordre chronologique, nous mentionnerons tout d'abord Ancot, professeur de mérite, qui, compositeur, écrivit une marche funèbre pour le service du maréchal Lannes. Simon, au jeu classique, se fit une grande situation à Mons. Nous avons déjà nommé Wéry, qui, après avoir un moment dirigé, à Paris, les Concerts

d'Amateurs du Waux-Hall, fut plus tard professeur au Conservatoire de Bruxelles. Nous n'omettrons point Fémy, qui avait recueilli la tradition de Kreutzer. Snel, élève, à Paris, de Baillot, déploya non seulement comme exécutant, mais comme professeur, organisateur d'auditions, chef d'orchestre, une grande activité. Andries, qui jouait en maître du violon et du violoncelle, écrivit sur plusieurs questions musicales et rendit, finalement, d'importants services comme directeur du Conservatoire de Gand. Ghys, qui donna des concerts avec Servais, fut un virtuose de mérite. Seghers se fit connaître avantageusement à Paris; il y dirigea pour la première fois l'ouverture de *Tannhäuser* au concert de la Société de Sainte-Cécile (24 novembre 1850).

Une grande et légitime renommée

consacra les aptitudes et récompensa les efforts de De Bériot, qui avait commencé par être un enfant prodige, et qui, héritier de la manière sobrement élégante de Viotti, remarquable par son goût irréprochable, par son style correct, par la décision et la délicatesse de son coup d'archet, fut un compositeur de beaucoup de distinction et un professeur éminent. Très bien doué, d'esprit méditatif, il savait dessiner et sculpter. Il réussit à fabriquer lui-même un violon. On se souvient qu'il épousa la Malibran, et qu'il en eut un fils qui s'est fait un nom comme pianiste.

C'est surtout dans l'enseignement que s'est signalé Meerts, façonné par la sévère doctrine d'Habeneck et de Baillot, et qui approfondit avec compétence toutes les questions techniques qui se rapportent à la méthode,

Hauman était au contraire un instinctif, un irrégulier, au jeu inégal, difficile par là même à accompagner, mais ayant des moments d'inspiration où il déployait une vaste puissance de son, unie au sentiment du plus large style. Un souvenir est dû à Artot, à Prume, à Tingry, dont le jeu solide était, de plus, coloré et caractéristique.

Henry Vieuxtemps atteignit à la supériorité transcendante. A Vienne, à Paris, il provoqua un véritable enthousiasme. Il passa quelque temps en Russie, où l'empereur lui conféra des titres honorifiques. Il alla aussi se faire acclamer en Amérique. Compositeur de mérite, grand musicien, au sens le plus élevé du terme, Vieuxtemps a, comme virtuose, possédé un des talents les plus complets, les plus équilibrés, dont l'histoire artis-

tique fasse mention. Il avait la force et la grâce, le souci du style. Ses deux frères Lucien et Ernest avaient acquis, l'un comme pianiste, l'autre comme violoncelliste, une certaine réputation, et il leur arriva plus d'une fois de se faire entendre tous les trois ensemble.

Nous avons connu personnellement Léonard, né dans les environs de Liège, élève d'un maître distingué de cette ville, M. Rouma. Violoniste sérieux, imbu du respect de l'art, plein de goût et de tact, Léonard déploya, dans la virtuosité et dans l'enseignement, des qualités très hautes.— Sorti d'une famille liégeoise en possession d'une très longue hérédité musicale, Massart, à notre Conservatoire, a façonné des générations nombreuses, et rendu des services présents à toutes les mémoires.

Nous ne devons pas oublier Amédée Dubois, en dernier lieu directeur de l'Académie de musique de Tournai, ni M. Wilmotte, bon violoniste, possesseur d'une très précieuse collection d'instruments à archet.

Nous rappellerons encore Kettenuus, qui fut violon solo à la cour de Mannheim, où il subit l'influence profitable de Lachner; Bessems, qui fit partie de l'orchestre du Théâtre Italien de Paris et eut du succès dans ses tournées; Jacques Dupuis, l'un des plus remarquables lauréats sortis de la classe de François Prume, au Conservatoire de Liège; Colyns, qui fit montre surtout de finesse et d'élégance, et Leenders, auquel ses voyages artistiques en Europe valurent des ovations. Nous joindrons à ces noms ceux des frères Singelée. La fille de l'un d'eux a été une cantatrice de valeur.

En demeurant dans le domaine des instruments à cordes, mais en passant au violoncelle, nous rencontrons Decortis, puis Tolbecque, dont l'un des frères avait été, avant Musard, le compositeur le plus recherché à Paris pour la musique de danse. Nous nous arrêterons un instant à François-Adrien Servais, qui a porté l'art du violoncelle à un degré jusque-là inconnu de perfection. Son jeu ferme, hardi, sa manière ample, souple et brillante, produisirent à Londres, en Hollande, en Russie, à Vienne, l'impression d'une chose nouvelle. Paris lui fit aussi l'accueil dont était digne un mérite aussi exceptionnel et aussi magistral. Ce grand artiste est mort à cinquante-neuf ans, en 1866. Son fils Joseph, né en 1850, mort en 1885, a, sur le même instrument, fait preuve d'un talent fort distingué. Il

a été attaché à l'orchestre de la ville de Weimar et nommé professeur au Conservatoire de Bruxelles.

Nous n'insisterons pas sur François de Munck, homme de mérite, possédant quelques qualités hors ligne, mais malheureusement adonné à une vie déréglée ; sur Ernest de Munck, son fils, qui fit partie, à Paris, de l'excellent quatuor Maurin, et fut ensuite agrégé à la Chapelle du Grand-Duc de Saxe-Weimar ; sur Jules de Swert, qui obtint le poste de violoncelliste-solo de l'empereur d'Allemagne. Paque, et plus récemment Adolphe Fischer, ainsi que Léon Massard et Jean Gérardy, mériteraient également une place sur notre liste.

Nous trouvons, au début du siècle, un harpiste belge de valeur, Dizi, qui s'établit à Londres. Ulérieure-

ment, Jules-Joseph Godefroid, mort à trente ans, ne put donner sa mesure. Son frère Félix est suffisamment connu. On sait si son exécution était habile, brillante, richement nuancée. On peut dire qu'il fit accomplir un progrès sensible à la technique de son instrument, dont il respecta constamment le style propre. Le distingué professeur actuel de harpe au Conservatoire de Paris, M. Hasselmans, est de naissance belge.

Pour les instruments à vent, nous ménagerons une place à Blaes, clarinettiste de premier ordre, élève de Bachmann, virtuose de la Chapelle Royale et professeur au Conservatoire de Bruxelles. Van Buggenhout, Van Herzeele furent aussi de bons virtuoses sur cet organe dont Weber affectionnait le timbre coloré. De Lannoy se fit remarquer comme cla-

rinette-solo successivement dans différents corps de l'armée belge.

La flûte nous procure l'occasion de mentionner brièvement Demeur, excellent maître, mari de la cantatrice Mme Charton-Demeur ; l'Anversois Aerts, qui joignait l'ampleur et la finesse du son à un irréprochable mécanisme ; Dumon, virtuose d'un impeccable talent, et Adolphe Léonard. Quant au basson, qui a fourni aux compositeurs modernes de si surprenants effets de coloris, il nous rappelle le nom de Neumans, qui fut un fagottiste accompli.

Comme corniste, nous désignerons Alphonse Steenebrugen, né à Liège, et lauréat du Conservatoire de cette ville, plus tard professeur au Conservatoire de Strasbourg. Auprès de lui, nous placerons Toussaint Radoux, qui a rendu tant de services à

Liège, comme professeur au Conservatoire et directeur de *la Légia*. Il est le frère de Jean-Théodore Radoux, dont nous aurons à parler ci-après.

Bender, naturalisé Belge, se distingua comme inspecteur musical de l'armée. Il dirigea la musique de la Maison militaire du Roi et celle du régiment des guides. Un de ses neveux, homonyme, a rendu, comme chef, des services au régiment des grenadiers. Il faut ensuite citer auprès d'eux d'autres chefs militaires : Staps, Panne, Labory, Van Kalk, Simar et ses deux fils, Clément Waucampt et Van Herzeele.

Un bon chef d'orchestre, capable, instruit et actif, fut Léonard Terry, en même temps compositeur et musicographe de rare mérite, correspondant de l'Académie Royale de Belgique. Il est l'auteur d'une œuvre

considérable : *l'Histoire de la Musique au pays de Liège, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la fondation du Conservatoire de Liège*. Cet ouvrage, demeuré manuscrit, et composé de quatorze volumes sans une seule rature, est conservé à Liège, à la Bibliothèque du Conservatoire, ainsi que la collection entière de Terry, achetée pour vingt mille francs par le gouvernement belge. Riche en manuscrits rares d'auteurs liégeois, elle n'avait pas coûté à son propriétaire moins de soixante-dix mille francs. Terry a découvert chez un épicier le manuscrit (parties d'orchestre) des quatre opéras-bouffes de Hamal (mentionnés par nous dans notre premier volume), et il a, en particulier, reconstitué complètement la partition d'un de ces ouvrages, le *Voïège di Chofontaine*. Folkloriste

éminent, il a donné un travail sur les chansons populaires du pays liégeois (avec un recueil de ces chansons), travail couronné par la Société d'Emulation de Liège et publié par les soins de cette association. Professeur de chant au Conservatoire de Liège, il a formé des élèves remarquables, entre autres le baryton Bouhy.

En commençant à parler de lui, nous le citons comme chef d'orchestre. Dans le même ordre d'idées, nous avons à appeler l'attention sur un musicien des mieux doués et des plus savants, Joseph Dupont, qui dirigea l'orchestre de la Monnaie et celui de l'Association des Artistes musiciens, puis succéda à Vieuxtemps à la tête des Concerts populaires, occupant, de la façon la plus digne, une des premières situations artistiques de son pays. L'art de conduire

l'orchestre a encore été magistralement pratiqué par des hommes que, pour la plupart, nous avons eu ou que nous aurons à nommer à d'autres titres : Charles-Louis Hanssens, Fétis, Gevaert, Snel, Ch. Hanssens, Seghers, Mengal, Jean Hasselmans (le père du harpiste), J.-B. Singelée, Lemaire, Toussaint Radoux, H. Waelput, M. Daneau et Eugène Hutoy.

* *

Le chant choral est très goûté, très cultivé en Belgique, contrée où les belles voix n'ont jamais fait défaut. A ce point de vue, nous n'aurons garde d'omettre Deneffe, auteur d'une cantate fort bien écrite pour l'inauguration de la statue de Roland de Lassus, et qui s'est intelligemment voué au développement et à l'amélioration des sociétés de musique vo-

cale d'ensemble. Le nom de Lintermans doit être également signalé, ainsi que celui de Thys, auquel on est redevable d'un très estimable *Historique des sociétés chorales en Belgique*. Van Malderghem, mort à une date encore récente, participa à la même œuvre. Il s'est fait plus apprécier encore en publiant de volumineux recueils d'auteurs anciens du xv^e siècle, dont les compositions ont été par lui déchiffrées et mises en partition. Bien que ces éditions soient parfois incorrectes, elles ont le mérite d'avoir précédé tous les recueils analogues, aujourd'hui si nombreux. Des œuvres lyriques et chorales rythmiques ont été dues à Jean-Baptiste Rongé. Rendons hommage, en passant, à l'activité que, à l'étranger, Mees déploya comme professeur de musique.

On a donné bien des noms au dix-neuvième siècle ; on l'a appelé tour à tour le siècle de l'histoire, celui de la vapeur, celui de l'électricité. On pourrait le nommer aussi le siècle du piano, si l'on songe au développement qu'y a pris la culture de cet instrument. La Belgique, à la vérité, n'a point, à cet égard, l'équivalent d'un Liszt, d'un Chopin ou d'un Rubinstein, mais elle a à nous montrer des quantités de pianistes habiles et méritants. C'est presque au passé qu'appartiennent Messemackers, utile par son long enseignement ; Angelet, qui fut pianiste de la Cour, composa un trio, une symphonie et d'autres œuvres ; Jacques de Coninck qui accompagna, dans les deux sens du mot, la Malibran aux Etats-Unis ; Du Bois de Fiennes, d'origine noble, qui reçut les conseils de Kalkbrenner et

subit l'influence de Thalberg; Lendent; Solvay; De Wulf; Alexis Ermel, lauréat du Conservatoire de Bruxelles, qui fut, pendant plusieurs années, le pianiste particulier du roi Léopold I^{er}; Grégoir, qui accomplit une heureuse tournée en Allemagne avec Servais, et dont le frère, compositeur de mérite et littérateur érudit, s'est livré à de très intéressantes recherches sur les musiciens flamands et sur divers autres sujets. Nous mentionnerons Steveniers et Meynne; Auguste Dupont, frère de Joseph, auquel Meyerbeer procura l'honneur de jouer à Berlin devant le roi de Prusse, dont il dirigeait alors la Chapelle, a laissé une trace assez profonde dans l'enseignement; Deutz, que nous avons connu à Paris sous le nom de Magnus, se fit, comme professeur

aussi bien que comme compositeur et critique, une position honorable. Sa *Méthode élémentaire de piano* a été très appréciée. — L'organiste Alphonse Mailly, qui a composé une sonate et de nombreuses pièces pour orgue et harmonium, et qui, durant de longues années, a tenu l'orgue à l'église des Carmes, est en possession d'une légitime réputation. Sa classe d'orgue au Conservatoire de Bruxelles est des plus renommées.

C'est à la famille Mocke, de Gand, qu'appartenait M^{me} Pleyel, née à Saint-Josse-ten-Noode. Cette remarquable élève de Herz, de Moscheles, de Kalkbrenner, qui, de plus, avait reçu les conseils de Thalberg et de Liszt, a, de 1848 à 1872, professé avec distinction le piano au Conservatoire de Bruxelles.



Nous nous sommes fait un devoir de ne jamais négliger les facteurs d'instruments, dont la coopération a si fort contribué, pratiquement, à l'avancement de la musique. La famille des Loret s'est signalée dans la construction des orgues. Jean-Joseph Loret, au siècle dernier, avait été un organiste et un carillonneur de valeur. Son fils Bernard, établi à Malines, a fabriqué plus de trois cents orgues pour la Belgique et la Hollande ; il n'est mort qu'en 1877. Son frère Hippolyte, fixé à Paris et lui-même constructeur d'un nombre d'orgues considérable, a eu un fils, Clément, professeur distingué à l'école Niedermeyer. La famille flamande des Van Peteghem a été également fort réputée dans la construction des

orgues, où s'est fait aussi très favorablement connaître De Volder.

C'est à une place d'honneur qu'ont incontestablement droit les deux Sax, Charles-Joseph et son fils Adolphe. Ils furent, l'un et l'autre, de perspicaces et ingénieux inventeurs. Charles-Joseph avait approfondi le métier jusqu'au point d'apprendre, en ouvrier, la menuiserie et l'ébénisterie. Il monta une manufacture d'instruments à vent d'où sortirent des flûtes, des clarinettes, des bassons de la meilleure structure. Il s'occupa aussi des instruments de cuivre et réalisa quelques importantes découvertes acoustiques. Adolphe Sax, encouragé par Berlioz, plus tard par Meyerbeer (qui s'intéressait à ses expériences et avait, dit-on, écrit pour ses instruments nouveaux une version spéciale de certaines parties

de l'Africaine), eut à soutenir bien des persécutions, bien des luttes. Il fut, en son genre, un de ces artistes comme Bernard Palissy, capables des sacrifices les plus pénibles en vue d'assurer le triomphe d'une idée fixe. On lui doit l'amélioration décisive des voix les plus puissantes, les plus formidables de l'orchestre, où ont aujourd'hui droit de cité le saxhorn, le saxotromba et surtout le saxophone.

Véritable savant dans l'ordre des études acoustiques, Mahillon s'est distingué par ses travaux pratiques de constructeur et par ses monographies excellentes sur des questions techniques du plus vif intérêt. Il avait formé, dans sa maison, un riche musée instrumental, rempli des plus curieux et des plus précieux spécimens, et incorporé depuis à la

collection du Conservatoire Royal de Bruxelles. A des dates récentes, il a publié un excellent catalogue descriptif et analytique du Musée instrumental de ce Conservatoire (3 vol. 1887-1900). — Nous citerons encore, comme facteur de pianos réputé, Berden.

*
* *

Il n'est point de pays d'Europe où, au dix-neuvième siècle, la littérature spéciale que l'on peut désigner sous le nom de musicographie ait été cultivée avec plus de science et d'éclat qu'en Belgique. Quelle reconnaissance ceux qui se vouent à ce genre, si attachant, d'études ne doivent-ils pas à un Fétis et à un Gevaert, tous deux, en des sens différents, des initiateurs, pourvus des vastes ressources de la

culture générale et de l'érudition méthodique? Il est de mode aujourd'hui, en certains milieux irrespectueux, de railler Fétis et de lui reprocher, non sans amertume, quelques-uns de ces ridicules légers dont sont rarement exempts les hommes d'une tournure d'esprit originale et caractérisée. Pour apprécier sainement l'encyclopédique labeur de ce travailleur inflexible, il est nécessaire de se rappeler que la science à laquelle il se voua, organisée depuis longtemps en Allemagne, héritière déjà, en ces régions, de beaucoup de fructueux efforts et d'une tradition très longue, était encore, dans les pays de langue française, à l'état embryonnaire. Il s'agissait, en réalité, de créer un ordre nouveau de connaissances. On ne pouvait y réussir que grâce à d'énormes tra-

vaux préparatoires, en se guidant d'après l'intuition et l'instinct à travers un dédale pour lequel il n'existait point de fil d'Ariane. Il fallait donc une hardiesse peu commune pour entreprendre une œuvre comme la *Biographie universelle des Musiciens*. Ajoutons que, malgré des erreurs, des lacunes, des partialités parfois bizarres dans le jugement, cette colossale besogne fut, en général, accomplie avec une entente, une compétence, une conscience au-dessus de l'éloge. Fétis est injuste pour certains maîtres, par exemple pour Mendelssohn. Encore doit-on remarquer que ses appréciations qui, dans leur nouveauté, parurent presque blasphématoires aux contemporains, se trouvent aujourd'hui d'accord, en plus d'un point, avec le sentiment qui prévaut en Allemagne. Son style

est parfois déparé par des lourdeurs. de rédaction, des aigreurs de polémiste, par l'affectation intermittente d'un pédantisme un peu suranné. A d'autres égards, il se montre écrivain ; il a fréquemment à son service la sobriété, la concision, le tour ferme et précis de la phrase, l'énergie caractéristique de l'expression. Principalement quand il s'agit de définir les maîtres de la haute époque, qu'il soit question d'un Palestrina, d'un Lassus, d'un Bach, on peut dire qu'il est en avance et qu'il fait preuve d'un sentiment critique bien rare au temps où il travaillait. Enfin, il ne néglige aucune portion secondaire, aucun détail accessoire dans l'immense sujet qu'il s'était imposé. Il en développe même, à l'occasion, le côté pittoresque, et les anecdotes nombreuses que, chemin faisant, il

relève, sont fréquemment significatives et bien contées.

Indépendamment de la *Biographie*, Fétis a beaucoup produit. Il est regrettable que son *Histoire générale de la musique* soit demeurée inachevée. Pour la mener à bien, selon les dimensions qu'il avait adoptées, il eût fallu atteindre un chiffre considérable de volumes. Nous ne pouvons songer à énumérer tous ses ouvrages. C'est véritablement « l'embaras des richesses ». Que de points particuliers, en des études spéciales, il éclaircit avec logique et perspicacité! Rappelons au moins sa *Revue musicale*, inaugurant un genre alors à peu près inconnu, sa collaboration au *Temps*, au *National*. Véritable bénédictin laïque, méditatif, obstiné, voué uniquement et invinciblement à la réflexion et à l'étude, il eut la

« large cervelle » dont un contemporain faisait l'attribut des moines tenaces et opiniâtres à qui les sciences historiques sont si redevables.

Fétis était fort lettré ; il possédait en connaisseur plusieurs littératures. Ses études d'artiste, il les avait faites à Paris, où il fut élève, pour l'harmonie, de Rey, pour le piano, de Boïeldieu et de Pradher. Il déploya plus tard de grandes aptitudes comme professeur de composition à notre Conservatoire. Ses œuvres didactiques, notamment son grand *Traité du contre-point et de la fugue*, ont de l'importance. Il avait approfondi avec sagacité la théorie de l'harmonie, et il fut un de ceux qui, de notre temps, ont le plus contribué à coordonner, à fixer la doctrine, encore incohérente et incertaine.

L'activité pratique de Fétis fut mul-

tiple. Sa revision du chant de l'Eglise romaine ne doit pas être passée sous silence. Il fut de ceux qui virent clair dans les inextricables questions relatives au plain-chant, plus ou moins corrompu par l'effet des âges et de la transmission empirique. Quant à ses travaux de compositeur, bien que révélant l'habileté d'une main expérimentée, ils pâlissent un peu en regard des services signalés rendus par le savant.

Vénéralisé dans son pays, mis à son rang, Fétis fut maître de chapelle du Roi, et, à partir de 1833, directeur du Conservatoire de Bruxelles, fondé par arrêté royal de 1832, et où il déploya l'activité la plus soutenue, la plus féconde, dans un espace de temps relativement très court, en résultats heureux. Ce qui peut démontrer ce que valaient, dans l'ordre

pratique, son expérience et son tact, c'est la désignation que fit de lui, pour présider, après sa mort, aux pénibles études de *l'Africaine*, Meyerbeer, juge si pénétrant, si subtil, surtout quand l'intérêt de sa propre gloire était en cause.

On ne saurait passer sous silence les grands concerts classiques, si utiles à l'éducation musicale du public belge, qu'organisa Fétis et qu'il dirigea pendant un très grand nombre d'années. Ces concerts remplacèrent les exercices d'élèves. L'exemple de Bruxelles fut suivi à Liège et à Gand. Observons que, à Bruxelles, ces séances eurent lieu dans différentes salles, celles du Grand Concert, de la Loyauté, de la Grande Harmonie, puis l'ancienne salle de bal, appropriée à cet effet, du Palais Ducal. Le Conservatoire n'était pas alors installé

dans les locaux spacieux qu'il possède aujourd'hui et où se trouve une belle salle de concert et de théâtre.

Les deux fils de Fétis ont été des hommes distingués, dans la composition ou la critique. L'un deux, actuellement directeur de la Bibliothèque Royale, rédige, depuis plus de soixante-cinq ans, le feuilleton musical de *l'Indépendance belge*, autrefois *l'Indépendant*.

L'amateur, même et peut-être surtout quand il n'écrit pas, est souvent fort utile au maintien ou au progrès de l'art. C'est à ce titre que nous signalerons un contemporain de Fétis, Claens, plein de clairvoyance et de goût, dont la maison, à Hasselt, a été un moment le rendez-vous des artistes les plus éminents en tous genres.

*
* *

Parmi les littérateurs musiciens, nous citerons Gathy, dont l'ardeur au travail fut constamment contrariée par une santé déplorable, et qui, né à Liège, rédigea en allemand, à Hambourg, une gazette de musique. Il a publié, dans diverses revues, des articles nombreux et intéressants, dont quelques-uns sont écrits en français. Le baron de Reiffenberg, conservateur de la Bibliothèque Royale de Belgique, fut un ingénieux polygraphe qui toucha par occasion aux questions musicales. Le Père Lambillotte s'occupa du chant ecclésiastique ; ce fut un théoricien appliqué, mais aventureux et peu sûr. On doit à Delmotte, bibliothécaire de la ville de Mons, des écrits bien faits, et en particulier deux bons articles, très

développés, sur Roland de Lassus. Les études du chanoine de Vroye sur l'art religieux sont des modèles de compétence, de talent solide, de discussion courtoise. De grands éloges sont dus aux travaux de De Burbure de Wesembeek, relatifs, en général, à l'histoire de l'art national. De telles recherches mériteraient mieux qu'une simple mention. Gaussoin dirigea *la Belgique musicale*; il fit preuve d'application et d'un réel sens historique. Signalons le livre du Père Girod, *De la musique religieuse*; les ouvrages, cités dans notre premier volume, de M. Lyon, de Charleroi; les travaux de journaliste de Théodore Jouret dans *la Revue de Belgique*, dont il fut un des fondateurs, dans *l'Etoile belge*, dans *le Nord*; les articles de Rongé, déjà cité comme compositeur; les pages intéressantes que l'on doit à

Van Elewyck, qui se réfèrent principalement, sur différents points, à la musique religieuse. Nous nommerons encore Adolphe Mathieu, conservateur des manuscrits à la Bibliothèque de Bruxelles, auteur d'une excellente monographie de Roland de Lassus.

Joseph-Bernard de Coninck s'est occupé avec talent de critique musicale. Debrois-Van Bruyck n'appartient à la Belgique que par ses origines. Il naquit à Brünn et fit ses études à Vienne. Il a publié en allemand, à Leipzig, en 1867, un ouvrage de valeur intitulé : *Analyses techniques et esthétiques du « Clavecin bien tempéré »*.

Un écrivain musical érudit et original, Van der Straeten, s'est fait connaître par de nombreux travaux. Il avait fait des études très complètes, notamment en philosophie. Il séjourna

plusieurs années à Dijon et fut ensuite admis à collaborer au catalogue historique de la Bibliothèque Royale de Bruxelles. Il est l'auteur d'une histoire de la *Musique aux Pays-Bas*, à laquelle il a consacré de nombreuses années de labeur et qui renferme de précieux documents sur les musiciens néerlandais en Italie et en Espagne. Admirateur déterminé de l'art allemand, il a montré parfois un exclusivisme un peu intolérant à l'égard de la musique française.

Frédéric Fabor a publié un livre important (cinq volumes) sur le théâtre français en Belgique. M. Félix Delhassé est l'auteur de diverses brochures concernant le théâtre et la musique. Il fut l'un des fondateurs du *Guide musical* (il avait antérieurement créé le *Diapason*), et il possédait une collection remarquable de

portraits, biographies, autographes, etc., des artistes célèbres du dix-neuvième siècle. Après une existence vouée tout entière à l'étude ainsi qu'à la philanthropie, il est mort (il y a deux ans) à Bruxelles. Notons qu'il a fourni beaucoup de documents, pour son *Théâtre de la Monnaie*, au chanteur longtemps applaudi à l'Opéra-Comique, M. Isnardon, qui s'adresse avec gratitude à lui dans la préface de son très curieux et très utile ouvrage.

Nous réserverons ici, en dépit des erreurs qu'on peut lui reprocher, une petite place pour Van Lamperen, qui forma la bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles; il a été remplacé comme bibliothécaire par L. Casembroot (1882), auquel a succédé M. Wotquenne, sur qui nous aurons à revenir; — et pour un amateur,

Snoeck, notaire à Renaix, qui forma une des plus belles collections connues en Europe d'instruments de musique, épinettes et virginales, clavecins et clavicordes, luths et primitifs instruments à vent. Snoeck possédait une érudition aussi précise que profonde dans tous les points qui se rattachent à la construction et à la technique de ces monuments de l'art du passé.

Auprès de Fétis, nous avons nommé M. Gevaert. C'est l'une des figures caractéristiques de la Belgique contemporaine. Compositeur fécond et des plus distingués, il a été joué avec succès à Paris, où il fut, en 1867, directeur de la musique à l'Opéra. On n'a pas oublié son *Capitaine Henriot* qui fut un des triomphes de Couderc, et où le personnage de Henri IV était dessiné avec tant d'allure et de chevaleresque élégance.

Il y a des pages de valeur dans *le Billet de Marguerite*, dans *Quentin Durward*, dans *les Lavandières de Santarem*. M. Gevaert est aussi l'auteur d'une remarquable *Messe funèbre*, d'une cantate de style imposant, sur des paroles flamandes, pour le vingt-cinquième anniversaire du règne de Léopold I^{er}. Parmi ses œuvres de jeunesse, il faut citer sa cantate flamande, *Belgic*, le psaume *Super flumina Babylonis*, et, au théâtre, *Hughes de Somerghem* et *la Comédie à la ville*. De sa mission scientifique en Espagne, il a rapporté jadis, non seulement un rapport qui fait époque dans cet ordre d'études, mais encore les éléments d'une pittoresque ouverture-fantaisie sur plusieurs airs nationaux.

M. Gevaert a dignement remplacé Fétis à la tête du Conservatoire de

Bruxelles en 1871. Nul n'était plus capable, dans ces hautes fonctions, d'exercer la meilleure et la plus féconde influence, et nous regrettons de ne pouvoir, vu les dimensions restreintes de notre travail, énumérer les réformes nombreuses dont il a été l'initiateur. Notons toutefois que, sous sa direction, la bibliothèque, très importante, s'est considérablement augmentée, en particulier par la collection de M. De Glimes (nous avons cité ce nom plus haut, que le gouvernement a acquise. Il en est de même pour le Musée instrumental, peut-être actuellement le plus riche de l'Europe.

Signalons aussi le développement que, sous la même direction, prirent les concerts, où ont été exécutés les chefs-d'œuvre de Bach, de Händel, de Rameau, de Gluck. Depuis 1876,

l'orchestre et les chœurs forment une sorte d'association dont les membres se partagent le bénéfice pécuniaire des concerts.

Les ouvrages didactiques de M. Gevaert sont justement réputés. On peut considérer comme classique son *Traité d'instrumentation*, surtout sous sa forme la plus récente : *Nouveau Traité d'instrumentation* (1885), et *Cours méthodique d'orchestration* (1890). Des publications comme *les Gloires de l'Italie*, recueil des compositions des vieux maîtres, révèlent autant de goût que de souci critique. Mais c'est dans la littérature musicale que M. Gevaert, peut-être, a conquis ses principaux titres à la renommée, surtout en donnant cette magistrale *Histoire et Théorie de la musique de l'Antiquité*, où l'érudition historique se joint à la science technique, et dont

les qualités rares font un monument durable. On peut dire, du reste, que M. Gevaert a fait accomplir un progrès décisif à toutes les études auxquelles il s'est consacré. Ses recherches récentes sur les confuses origines du chant ecclésiastique ne témoignent ni d'une érudition moindre, ni d'une moindre portée d'esprit.

Nous nommerons après lui Piot et Goovaerts, bibliothécaire-adjoint de la ville d'Anvers, auteurs l'un et l'autre de différents travaux fort estimables. M. Goovaerts s'est distingué comme compositeur aussi bien que comme écrivain.

Signalons enfin ici l'important travail, œuvre de science profonde et de pénétrante critique, que M. Alfred Wotquenne publie en ce moment et qui, formant l'Annexe I du *Cata-*

logue de la bibliothèque du Conservatoire de Bruxelles, est relatif aux Livrets d'opéras et d'oratorios italiens du xvii^e siècle. Enrichi de notes des plus précieuses, d'un dictionnaire spécial de genre absolument nouveau, comportant une partie iconographique soignée et curieuse, ce livre présente un vif intérêt.



Nous voudrions maintenant appeler l'attention sur le groupe des musiciens qui se sont consacrés, d'une manière spéciale, à l'art flamand, en essayant de lui prêter une physionomie bien nationale. On sait que cette tentative s'est étendue à tous les arts et combien ont été diverses les manifestations de ce que l'on a nommé « le mouvement flamingant ». Nous

trouverions là des arguments à l'appui de ce que nous avons soutenu à mainte reprise sur l'esprit particulariste qui, longtemps comprimé sous le vernis d'une civilisation commune, générale, et, en quelque sorte, internationale, pousse aujourd'hui les divers peuples de l'Europe, dans tout ce qui regarde la littérature et l'art, à une espèce de « différenciation » de plus en plus marquée. En musique, dans notre siècle, l'individualité flamande s'efforça de bonne heure, par une espèce de résurrection, de se produire et de s'affirmer. On peut citer à cet égard Van der Ghinste, qui, dès 1810, composa un opéra, le premier de ce siècle, sur des paroles flamandes. Nous avons vu, en Espagne, un groupe d'hommes indépendants, énergiques, essayer, à un moment donné, de secouer le joug de l'italia-

nisme cosmopolite pour demander à la muse nationale des inspirations, des couleurs et des accents. De même, dans le pays qui nous occupe présentement, **Miry**, à la fois compositeur, professeur et chef d'orchestre, écrivit, à partir de 1847, des vaudevilles flamands, conformes aux goûts séculaires et à l'esprit de la race, et médita pour l'opéra une évolution semblable. **Van den Acker** rencontra, dans le même genre, le succès local. Il dirigea l'orchestre du Théâtre flamand d'Anvers. Plus récemment, **Mertens**, violoniste et compositeur, né à Anvers en 1834, fit preuve de qualités réelles dans plusieurs ouvrages de théâtre, dont les livrets étaient tous écrits en langue flamande et parmi lesquels nous citerons *Liederich l'Intendant* (3 actes), *le Capitaine Noir*, *Thécla*. Il a composé de nom-

breux chœurs, de la musique religieuse, des oratorios (entre autres *l'Angelus*).

A l'époque actuelle, le représentant le mieux doué, le plus complet de l'esprit flamand, en musique, a été incontestablement Pierre ou Peter Benoit, mort tout récemment, qui, au début de sa carrière, rappelons-le entre parenthèses, avait dirigé l'orchestre des Bouffes-Parisiens, et qui, fort actif, germanophile par ses sympathies et ses études, était arrivé peu à peu dans sa patrie à une situation considérable. Il a produit des œuvres nombreuses et importantes, oratorios et cantates sur des paroles flamandes, musique sacrée, *Lieder*, musique dramatique. Citons son *Te Deum*, son *Requiem*, son *Concerto* de piano, son *Concerto* de flûte, *Lucifer*, oratorio flamand ; deux opéras : *Het Dorp in 't*

gebergte et Isa ; *De Schelde*, oratorio flamand ; *Drama Christi*, drame religieux pour soli, chœurs, orgue, violoncelles, contrebasses, trompettes et trombones ; *De Oorlog* (la Guerre), cantate pour double chœur, soli et grand orchestre ; un oratorio pour voix d'enfants ; *De Maaiers* (les faucheurs), symphonie avec chœurs ; la musique de *Charlotte Corday*, celle de la tragédie *Willem de Zwijger*, de E. van Goethem ; *Vlaanderens Kunstroem* (cantate de Rubens), pour double chœur et orchestre ; *Antwerpen*, pour triple chœur d'hommes et orchestre ; *Jongfrou Kathelijne*, scène pour alto solo et orchestre ; *Muse der Geschiedenis*, pour chœur et orchestre ; *Hucbald*, pour baryton solo, harpe, chœur et orchestre ; *Triomfmarsch, De Rhijn* (le Rhin), oratorio pour double

chœur et orchestre ; *Het Meilief*, trois actes, Iseghem, 1893 ; *les Derniers Jours de Pompéi* (d'après Bulwer, récemment terminé) ; *Sagen en Balladen*, pour piano ; *Liefde in 't leven* (*lieder*) ; *Liefdeldrama* (id.) ; des motets avec orgue, une messe, etc. Peter Benoit est, en outre, l'auteur d'un très grand nombre d'articles et d'ouvrages d'esthétique et de critique, presque tous en flamand.

Dans la plupart de ses œuvres musicales se révèlent la puissance de combinaison, la richesse de pensée, l'énergie du tempérament. Telle page porte, indubitablement, le cachet de la verve robuste et de l'inspiration originale. Musicien fort instruit, M. Benoit possédait à un haut degré le sens de l'orchestre ; il était, à ce point de vue, un véritable coloriste. Il excellait également à

manier les grandes masses vocalès et savait, dans le développement vocal, obtenir des effets très nourris, très intenses, qui prêtent à quelques-unes de ses vastes compositions des allures grandioses de large fresque décorative.

On pourrait, sans doute, juger un peu intolérantes les vues que Peter Benoit a tenté de faire prédominer soit comme compositeur soit, par la propagande théorique et pratique, comme directeur de l'école flamande de musique d'Anvers. Mais nous sommes de ceux qui ne croient pas mauvais que chaque idée déterminée ait, dans le domaine de l'art, ses adhérents éminents, fussent-ils légèrement exclusifs. Mieux valent mille fois, en ce genre, les excès du parti pris que ceux de la banale et neutre indifférence. Dans tout ce qui touche

aux conceptions esthétiques, il ne peut rien exister de plus fatal et de plus stérile que l'insignifiante et insipide « tiédeur ». Très différentes sont ici les obligations respectives du critique qui juge et de l'artiste qui produit : l'un a le devoir d'être impartial, l'autre a le droit de ne pas l'être.

C'est en grande partie sur des textes flamands que s'est exercé Waelput, qui remporta le prix de Rome avec une cantate flamande. Il a dirigé le Conservatoire de Bruges, en même temps que l'orchestre du théâtre et les concerts populaires de cette ville. Après avoir résidé à Dijon, La Haye, etc., il séjourna à Gand, et devint professeur d'harmonie au Conservatoire d'Anvers. Des éloges sont dus à ses quatre symphonies, à ses mélodies, à ses cantates (*De*

Zegen der wapens, De Pacificatie van Gent, Memling, etc.), et à son drame lyrique *Stella*, représenté à Anvers.

C'est également une cantate flamande qui a valu le prix de Rome à Edgar Tinel, inspecteur, en Belgique, des écoles de musique subventionnées, successeur de Lemmens comme directeur de l'Institut de musique d'église de Malines, professeur de contrepoint et de fugue au Conservatoire royal de Bruxelles. Ses compositions sont remarquables par la belle qualité du style, par la savante habileté et l'élégance de la facture. Citons, en premier lieu, son oratorio *Franciscus*, puis un drame lyrique, *Sainte Godelive*, des motets, des pièces de piano, d'orgue, un *Te Deum*, *De Drie Ridders*, pour baryton, chœur et orchestre, *Kollebloemen*, pour

ténor, chœur et orchestre, des tableaux symphoniques pour le *Polyeucte* de Corneille, etc. Il a, de plus, fait paraître le *Chant grégorien, théorie sommaire de son exécution*.

Comme n'ayant guère travaillé que sur des textes flamands (mélodies, cantates), nous nommerons un artiste un peu antérieur, Wilhelm de Mol, dont une mort prématurée interrompit la carrière, qui s'annonçait comme brillante. Il ne faut pas le confondre avec deux musiciens homonymes, ses aînés, parents entre eux, Pierre de Mol et son neveu, François-Marie.

* * *

Sous la direction, sous l'ascendant de Peter Benoit, se sont formés plusieurs artistes remarquables, qui s'inspirent des mêmes idées que lui

et ont adopté le même programme. De ce nombre est M. Lenaerts, qui, né en 1852, fut, à dix-huit ans, chef d'orchestre au Théâtre flamand d'Anvers. Il est actuellement professeur au Conservatoire de cette ville, chef d'orchestre des concerts populaires et du *Toonkunstenaarbond*. Parmi ses œuvres, nous citerons sa cantate (1890) *De Triomf van't licht*, pour chœurs et grand orchestre. On doit des ballades, des mélodies, une messe avec orgue, des opéras-comiques, des opéras (*Parisina, Rolla, Hamlet*), à M. Keurvels, répétiteur au Théâtre Royal d'Anvers et directeur d'orchestre du Théâtre National flamand, fonctions où il a déployé beaucoup de goût, de compétence et d'habileté.

Un autre élève de P. Benoit, M. Wambach, excellent violoniste,

actuellement maître de chapelle à la cathédrale d'Anvers, est un compositeur fort en vue, de tendances très résolument germaniques. Il a écrit de la musique d'église (*Messe, Te Deum*), des chœurs, des *Lieder*, des pièces de piano, de la musique pour un drame en flamand, deux oratorios, *Mozes op den Nyl* et *Yolande*, une cantate pour l'anniversaire de Rubens, une autre cantate pour voix d'enfants avec orchestre, *le Printemps*, pour voix de femmes et orchestre; *Vlaanderland*, chœur d'hommes avec orchestre; plusieurs fantaisies pour orchestre et le poème symphonique intitulé *Aan de boorden van de Schelde*. Il a fait de plus représenter avec succès, une œuvre en quatre actes, *Quentin Metsys*, à l'Opéra flamand d'Anvers. Van der Stucken, né au Texas, établi ensuite à An-

vers où il reçut aussi l'enseignement de P. Benoit, a fait sa carrière à l'étranger. Il fut chef d'orchestre à Breslau, entra, à Rudolstadt, en relations artistiques avec Grieg, fit exécuter plusieurs compositions à Weimar sous les auspices de Liszt. Il a dirigé la société chorale « Arion », à New-York, et fut, en 1855, placé à la tête de la Société philharmonique de Cincinnati. Citons ses chœurs, ses pièces d'orchestre, ses morceaux de piano, son ouverture de *Ratcliff*, sa musique pour *la Tempête* de Shakespeare, son opéra de *Vlasda*. Mortelmans, qui, dit-on, à trois ans, faisait fort bien sa partie de tambour, à Anvers, au théâtre et dans les grands concerts, est l'auteur de la cantate *Sinaï*, de la symphonie *Germania*, de morceaux pour orchestre d'instruments à archet,

d'une scène dramatique, *Ariadne*, pour ténor et orchestre, de *Lieder*, de l'*Idylle du Printemps*, des poèmes symphoniques intitulés *Aspiration vers l'Idéal* et *Hélios*, tout récemment de la *Symphonie homérique*, en quatre parties. Mentionnons également la cantate *Lady Macbeth*, qui lui valut le prix de Rome. Comme se rattachant à la même influence et à la même école, nous nommerons un autre disciple du maître, Crogaert, excellent musicien, autrefois directeur du Cercle artistique d'Anvers, sa ville natale, établi à Paris depuis 1886 et qui a publié deux ouvrages : *le Verbe de l'homme*, en flamand et en français, et un *Traité complet de la tonalité*.

Nous mettrons à part l'élève le plus brillant peut-être de Peter Benoit, M. Jan Blockx, qui reçut aussi l'en-

seignement de Callaerts, de Brassin, à Bruxelles, et du Conservatoire de Leipzig. En 1886, il est devenu directeur du Cercle artistique d'Anvers, dont il vient d'être question, et professeur à l'École de musique. Compositeur et chef d'orchestre, il a déployé une grande activité. Nous énumérerons ses œuvres principales : *Vredesang* (soli, double chœur et orchestre); *Op den Spoom*, ouvrage conçu d'après les mêmes données; *Jets vergeten*, opéra en un acte; *Milenska*, ballet dont l'auteur a extrait une suite d'orchestre qui a vivement réussi et s'est beaucoup répandue; la *Rubens-Ouverture*, *Maître Martin*, opéra-comique donné à Bruxelles en 1892. Plus récemment enfin, nous avons à noter *Princesse d'auberge*, œuvre pleine de verve, de fougue, de couleur, représentée en flamand,

à Anvers, en 1896, à Gand, sous la forme française, en 1898, et dont le succès a été retentissant, — et *Thyl Ulenspiegel*, donné l'hiver dernier dans des conditions analogues.

Après M. Jan Blockx, nous placerons son élève Vleeshouwer, artiste bien doué, auteur d'une *Idylle pour orchestre*, d'un opéra, *l'Ecole des pères*, et d'un poème symphonique, *De wilde Jager*.

A l'école de Benoit se rattache aussi Van den Eeden. Il a, en 1878, succédé à Huberti comme directeur du Conservatoire de Mons. Indépendamment de la cantate qui lui valut le premier prix de composition, *Fausts Laatste Nacht*, citons ses oratorios : *Jacqueline de Bavière*, *Jacob Van Artevelde*, *Brutus*, *le Jugement dernier*, sa grande scène lyrique pour trois voix *Judith*, ses cantates pour

solis, chœurs et orchestre, ses chœurs, ses œuvres d'orchestre, son poème symphonique *la Lutte au XVI^e siècle*, et son opéra *Numance*, joué à Anvers en 1898.

Avant d'achever de passer en revue les représentants militants de l'école belge actuelle, nous donnerons un souvenir à un artiste mort vieux en 1891, Eykens, qui composa des opéras, des messes, des chœurs d'hommes, des fantaisies pour piano. En 1895 a disparu un homme de haute valeur, Tilman, connu par ses belles compositions d'église (*Requiem, Te Deum*), par ses cantates, et par son recueil de vingt-quatre fugues à deux et trois voix. Puisque nous parlons de musique religieuse, mentionnons ici Tilborghs, théoricien et compositeur, auteur de morceaux d'orgue bien écrits et de motets pour voix égales

avec accompagnement d'orgue, actuellement professeur d'orgue au Conservatoire de Gand, en même temps que professeur de contrepoint à l'École de musique d'Anvers.

En dépit de sa naissance à Liège, il faut peut-être considérer comme Allemand Rüfer, fils d'un musicien, bon organiste, de cette nationalité et qui vit depuis 1871 à Berlin, où il a fait représenter avec succès, en 1887, l'opéra de *Merlin*. On lui doit aussi une symphonie en *fa* majeur, une ouverture, un quatuor, un concerto de violon très remarquable, d'autres pièces de musique de chambre, des morceaux de piano, etc.

Van Duyse, fils d'un poète distingué, lui-même avocat, a remporté jadis le prix de Rome avec la cantate *Torquato Tasso's Dood*. Il n'a pas fait représenter moins de sept opéras

à Gand et à Anvers. Il a, de plus, écrit un ouvrage historique important. C'est à Lille que naquit, de parents belges, Emile Mathieu, devenu directeur de l'Ecole de musique de Louvain, et, depuis 1899, successeur, à la tête du Conservatoire de Gand, du regretté Adolphe Samuel, dont il sera question plus loin. Emile Mathieu a beaucoup travaillé, et non sans succès, pour le théâtre, auquel il a donné *l'Echange*, *Bathyle*, *George Dandin*, *la Bernoise*, *Richilde*, *l'Enfance de Roland*. Emile Mathieu écrit lui-même les paroles de ses ouvrages. Mentionnons encore de lui son poème symphonique *Noces féodales* et son concerto de violon qui date de 1897.

Nous avons eu déjà l'occasion de nommer Huberti. Il dirige, depuis 1893, l'Ecole de musique de Saint-

Josse-ten-Noode, où il a créé un excellent chœur mixte. Il a beaucoup produit, notamment des sortes d'oratorios sur des sujets profanes : *Verlichting*, *Een Laatste Zonnestraal*; des œuvres chorales : *la Mort de Guillaume d'Orange*, *Bloemardinne*; deux oratorios pour voix d'enfants, des mélodies, un concerto pour piano, une symphonie, une suite d'orchestre; de plus, auteur d'articles appréciés, il a publié une *Histoire de la musique religieuse des Italiens et des Néerlandais*.

De Léon Dubois, directeur de l'École de musique de Louvain et réputé comme chef d'orchestre, nous signalerons des œuvres de théâtre : *Son Excellence ma femme*, *la Revanche de Sganarelle*, *le Mort*, *Mazeppa* (non encore représenté), *Smylis*, ballet (1891), et un poème symphonique,

Atala. Nous indiquerons l'ouverture des *Noces d'Attila* et l'*Ouverture de fête* de Mestdagh, auteur pareillement de *Lieder* et de compositions pour chœur et orchestre : *Lenzfeier* et *Vrijheidshymne*. M. Raway s'est exercé dans des genres très divers. Destiné à la carrière ecclésiastique, il a professé au petit séminaire de Saint-Trond, où il a fait représenter *Néon*, mélodrame en trois actes ; il a fait exécuter des motets avec orchestre, des *Ave Maria*, deux *O Salutaris*, un *Tantum ergo*, des fragments d'un *Stabat Mater*. Nous ne passerons sous silence ni ses *Scènes hindoues*, ni son poème symphonique des *Adieux*, ni sa *Symphonie libre*. M. Raway travaille depuis longtemps à un drame lyrique en deux soirées, *Freya*. Tout dernièrement, on a, dans un concert à Bruxelles,

joué un important et remarquable fragment de cet ouvrage, une *Fête romaine*, sorte de grandiose tableau païen de beaucoup d'ampleur, où une rare puissance de musicien est mise au service d'une curieuse conception philosophique de lettré.

C'est à Liège que nous trouvons M. Sylvain Dupuis, professeur d'harmonie pratique au Conservatoire de cette ville et directeur de la *Légia*, célèbre société chorale d'hommes. M. Dupuis a fondé dans cette ville, en 1888, une Société des Nouveaux Concerts, dont il dirige avec talent l'orchestre et les chœurs, et dont il compose intelligemment les programmes. Il a écrit deux suites d'orchestre, un poème symphonique, *Macbeth*; des cantates : *la Cloche de Roland*, *Camoëns*, *Chant de la création*; un oratorio, *Judas*, et deux ou-

vrages de théâtre : *Cour d'Ognon* et *Moïna*. Il est, depuis l'inauguration de la direction actuelle, chef d'orchestre du Théâtre de la Monnaie.

Joseph Jongen, né à Liège, a obtenu le premier grand prix de Rome en 1897. Th. Radoux lui a enseigné le contrepoint et la fugue, et Sylvain Dupuis l'harmonie. Il a composé une symphonie à grand orchestre, jouée avec succès aux concerts Ysaye. Pour ces derniers, il vient d'écrire un concerto de violon. Un autre concerto, pour violoncelle, a récemment été exécuté à Darmstadt, par Gérardy. Joseph Jongen est professeur d'harmonie au Conservatoire de Liège.

Un jeune Belge, Lekeu, établi en France, où il fut élève de César Franck, donnait de grandes espérances qu'une fin prématurée est ve-

nue mettre à néant. Plaçons ici la liste de ses remarquables œuvres, dont plusieurs ont été publiées après sa mort : *Etudes symphoniques*, *Adagio* pour violoncelle et quatuor d'orchestre, *Andromède*, poème lyrique ; *Sonate* pour piano et violon, *Fantaisie* sur deux airs populaires angevins (cet artiste intéressant résida à Angers), *Sur une tombe*, poème pour chant (1892). C'est en 1896 que l'on exécuta pour la première fois son *Quatuor*, inachevé, pour piano et instruments à archet.

Au nombre des meilleurs compositeurs de la jeune école figure M. Gilson, qui a eu le prix de Rome et qui est actuellement âgé de trente ans. De cet artiste de grand avenir, nous citerons les nombreuses pièces vocales, la musique de piano, la *Fantaisie* pour orchestre, sur des chan-

sons du Canada, la *Fantaisie-Scherzo*, la *Mer*, symphonie avec poème récité d'Eddy Levis, qui a vivement réussi même en dehors de la Belgique; l'*Élégie* et autres morceaux pour instruments à archet; le *Démon*, drame lyrique; *Alvar*, musique de scène pour un drame; *Francesca da Rimini*, pour soli, chœurs et orchestre, et une cantate pour l'Exposition de Bruxelles de 1897.

Nous nommerons encore M^{lle} Juliette Folville, de Liège, violoniste et pianiste, qui a fait représenter à Lille, en 1892, l'opéra d'*Atala*, et M. Lunssens, auquel, outre une *Marche solennelle* pour l'inauguration de l'Exposition d'Anvers, l'on doit une *Tarentelle*, un fragment de grande symphonie, une *Réverie* pour quatuor d'archets, une sonate pour piano et violon, des mélodies, des

fragments pour orchestre et chant sur des poèmes de cantates : *les Suppliantes, Sinaï, Andromède*.

Nous avons parlé plus haut de Servais. Le frère de Joseph, Franz, mort à une date toute récente, fut un musicien de rare distinction, qui dirigea une saison l'orchestre de la Monnaie et créa des concerts symphoniques à Bruxelles. Il a composé des pièces d'orchestre, des mélodies, et a mis en musique l'*Apollonide* de Leconte de Lisle, d'après l'*Ion* d'Euripide. C'est sous ce titre d'*Ion* que l'œuvre a été représentée en 1899 à Carlsruhe.

Lebrun, né à Gand en 1863, et professeur au Conservatoire de cette ville, a écrit beaucoup de musique de chambre. Prix de Rome en 1891 avec *Andromède*, poème lyrique, il a donné, en 1896, à Anvers et à Gand,

un drame lyrique, *la Fiancée d'Abidos*.

Louis Van Dam, né en 1863, professeur adjoint de la classe d'orchestre au Conservatoire, est l'auteur de suites d'orchestre, de beaucoup de *Lieder* et de pièces de piano. Joseph Ryelandt, né à Bruges, et élève de Tinel, a composé des symphonies, des messes, des motets *a capella*, des sonates et des *Lieder*.

Enfin, nous avons à enregistrer le nom d'un compositeur de vingt-huit ans, M. François Rasse, né à Ath et qui, en 1899, a obtenu le prix de Rome. Il a fait preuve de fécondité et a déjà produit un nombre relativement élevé d'œuvres remarquables, notamment un trio pour piano et instruments à archet, couronné par l'Académie de Belgique ; une sonate pour piano et violon jouée par Ysaye

et Pugno ; des pièces d'orchestre, un concerto de violoncelle. Tout cela est intéressant et très digne d'attention.

Nous écrivions tout à l'heure, à propos de son élève Lekeu, le nom de César Franck. On s'est peut-être étonné de ne pas nous voir encore aborder ce grand compositeur, né, en 1822, à Liège, où, au Conservatoire, il commença ses études ; il y remporta, à onze ans, le premier prix de piano dans la classe de Jules Jalhenn, et y suivit les leçons d'harmonie, contrepoint et fugue données par Daussoigne-Méhul, alors directeur de l'établissement. — La situation, en ce qui concerne Franck, est assez spéciale, puisque, né Belge, il est devenu, en 1873, par naturalisation, notre compatriote. Il est impossible, en tout cas, de laisser de côté,

ici, ce maître illustre, souvent considéré comme « le fondateur de la jeune école française », sur laquelle, par son enseignement comme par ses œuvres, il a exercé une grande influence. Nous ne saurions évidemment entrer, en ces pages, dans le détail de sa glorieuse carrière. C'est une étude qui, à tous les égards, excède la nature et les limites de notre travail actuel. Rappelons du moins, par leurs titres, les principaux ouvrages de Franck, ces ouvrages qui, on l'a dit, unissent « la profondeur du sentiment à la perfection de la technique ». Sur cette liste de productions doivent figurer : *Ruth, Rédemption, les Béatitudes*; une *Messe* pour trois voix avec accompagnement d'orgue, harpe et violoncelle; des poèmes symphoniques, *les Éolides, le Chasseur maudit*,

les Djinns (avec piano), *Psyché* (avec chœurs); une symphonie en ré; des *Variations symphoniques* pour piano et orchestre; de la musique de chambre, trios, quintettes, sonate pour piano et violon, quatuor; des œuvres pour piano seul, pour orgue, pour harmonium; des motets, offertoires, etc., des mélodies, des chœurs; deux opéras *Hulda* et *Ghiselle*, sans parler des ouvrages encore inédits.

* * *

Nous avons groupé ci-dessus les noms d'un certain nombre de chanteurs et de chanteuses. Pour une période plus rapprochée de nous ou immédiatement contemporaine, il faut ajouter à cette série Blauwaert, basse de valeur, mort en 1891, qui

débuta dans le *Lucifer* de P. Benoit, qui a chanté, à Bayreuth, Gurnemanz dans *Parsifal*, et, à Paris, Frédéric de Telramund lors de la représentation unique de *Lohengrin* à l'Eden; Hendrik Fontaine, également un des interprètes de P. Benoit et professeur de haut mérite, et surtout Van Dyck, fort ténor, dont la réputation est européenne, qui a interprété *Parsifal* à Bayreuth, et que l'on a applaudi à Paris et à Vienne. M. Van Dyck a épousé, en 1886, la sœur de Franz Servais; ajoutons qu'il a fait d'excellentes études littéraires et juridiques, et qu'en collaboration avec M. de Roddaz, il a écrit le scénario du joli ballet de M. Massenet *le Carillon*. Nous ferons figurer, sur cette même liste, Noté, de l'Opéra de Paris, et Massart, mort récemment.

En ce qui regarde la virtuosité instrumentale, nous rencontrons, dans les générations les plus récentes, pour le violon, M. Thomson, de Liège, cité particulièrement pour son habileté dans les passages en double corde ; il fit partie de l'orchestre privé du baron de Derwies, donna des concerts en Italie, se créa une situation à Berlin, professa au Conservatoire de Leipzig, et, en 1897, remplaça, au Conservatoire de Bruxelles, M. Ysaye. Celui-ci, plus jeune d'une année que le précédent, a fait toutes ses études au Conservatoire de Liège. C'est en se produisant ensuite comme soliste dans les concerts de Bilse à Berlin qu'il a perfectionné son beau talent. Ses tournées triomphales en Europe et en Amérique lui ont valu une réputation universelle. C'est un artiste de première

ligne, aussi remarquable par l'intensité du sentiment que par la puissance du son, la perfection du mécanisme, la hauteur et la pureté du style. On sait, de plus, quels mérites il a déployés comme organisateur et chef d'orchestre de la Société des Concerts symphoniques de Bruxelles. Son frère Théophile, pianiste distingué, qui a professé pendant deux ans au Conservatoire de Genève, est l'auteur d'une *Fantaisie pour piano et orchestre* sur des thèmes wallons, jouée à Bruxelles et à Paris par M. Raoul Pugno, de concertos de piano et de divers autres ouvrages.

C'est à l'étranger, en Amérique, que s'était, pendant un temps, établi Ovide Musin, qui, depuis 1898, est professeur de violon au Conservatoire de Liège; en Amérique de même, à Montréal, où il est mort,

nous trouvons Jehin-Prume, jadis élève des Conservatoires de Liège et de Bruxelles, et neveu de François Prume, nommé ci-dessus ; né à Stavelos, en 1816, il a composé cette *Mélancolie*, si souvent jouée autrefois par Sivori dans ses concerts à Paris et à l'étranger. A Paris, succédant à un autre Belge, Massart, a longtemps professé au Conservatoire Marsick, de Liège, virtuose en possession d'une réputation légitime, qui a reçu l'enseignement de Heynbug et de Lambert-Massart, et qui a remporté de grands succès d'exécutant dans les deux mondes. Il a composé, outre trois concertos, des morceaux brillants pour son instrument. Citons encore, comme violonistes, Deru et Ten Have, — et, comme violoncellistes, Ed. Jacobs, Jacob, Lowensohn.

Aux Concerts Ysaye, que nous venons de mentionner, on a souvent remarqué un excellent hautboïste, Guidé, professeur, depuis 1885, au Conservatoire de Bruxelles, où il a formé de remarquables élèves, et qui, musicien instruit, a contribué à répandre en Belgique les œuvres de la jeune école française.

Comme chef d'orchestre de valeur, nous désignerons M. Léon Jehin, qui fut premier violon à la Monnaie, dont il dirigea plus tard l'orchestre ainsi que celui du théâtre d'Anvers, et qui enseigne l'harmonie, comme professeur-adjoint, au Conservatoire de Bruxelles. On sait quels services il a rendus à l'art dans sa direction de Monte-Carlo, d'Aix-les-Bains, etc. Il a, comme compositeur, fait preuve d'habileté et de goût.

Pour ce qui concerne le piano, en

vue duquel Gobbaerts a énormément écrit, principalement des arrangements pour les éditeurs, en partie sous les pseudonymes de Streabbog (anagramme), Ludovic et Lévy, nous compléterons les indications antérieures en nommant Van den Bergh, Pauline de Smet, Arnold et Mathias Hennen (Frédéric Hennen est un violoniste apprécié ainsi que son fils Charles). Jean-Baptiste Stéphany a écrit pour le piano une foule d'œuvres devenues populaires ; il a habité Anvers pendant trente ans et s'y est fort distingué soit comme professeur, soit comme exécutant pour la musique de chambre ; il est mort il y a cinq ans. Nous signalerons encore Gurickx, élève d'Auguste Dupont qu'il remplaça comme professeur des classes de jeunes filles au Conservatoire de

Bruxelles, et surtout de Greef, l'un des meilleurs artistes de ce temps, élève de Louis Brassin et de Zarembski, chaleureusement accueilli en Angleterre, en France, en Allemagne, et qui, compositeur de mérite, a écrit une *Suite symphonique*, une *Ballade en forme de variations sur un vieux thème flamand* pour instruments à archet, et une *Fantaisie pour piano et orchestre sur de vieilles chansons terriennes*. De Greef est, depuis 1888, professeur au Conservatoire de Bruxelles. — C'est un jeune pianiste belge, Emile Bosquet, qui a remporté, à Vienne, l'année dernière, le prix du Concours international et quinquennal institué par Rubinstein. Nous devons nommer enfin, parmi les pianistes, Sydney Van Tijn, M^{lles} B. Balthazar-Florence et Clotilde Kleeberg.

L'excellent Conservatoire de Liège a été fondé par le roi Guillaume I^{er} des Pays-Bas, et ouvert le 1^{er} mai 1827 sous la direction de Daussoigne-Méhul, qui l'a organisé sur les mêmes bases que celui de Paris, où ce musicien de valeur, neveu du grand Méhul, avait précédé Halévy en qualité de professeur d'harmonie pratique. De 1862 à 1872, il fut dirigé par Soubre, auteur d'un opéra, *Iso-line*, d'une symphonie, etc., et qui a laissé deux filles, cantatrices de talent. Le Conservatoire de Liège a pour directeur actuel Jean-Théodore Radoux, compositeur d'une cantate, *Caïn*, d'*Ahasvérus*, cantate qui lui valut le premier grand prix de Rome en 1859, du *Béarnais*, joué à la Monnaie, de *la Coupe enchantée* (en 3 actes), etc., et auteur d'un écrit sur *Henri Vicuxtemps, sa vie et ses*

œuvres. Créé en 1833, le Conservatoire de Gand a été, de 1871 à 1899, sous la direction du successeur de Mengal, Adolphe Samuel, compositeur fécond, auquel on doit cinq opéras et opéras-comiques, sept symphonies, des cantates, etc. Le Conservatoire de Gand, institution de l'État depuis 1879, a présentement pour directeur, comme nous l'avons dit ci-dessus, M. Émile Mathieu.

A Anvers, le Conservatoire, d'abord municipal, est devenu, depuis 1895, « royal », sous la direction de P. Benoit, son fondateur. Il ne réunit pas moins de trente-huit professeurs parmi lesquels figure M. Jan Blockx.

Le Conservatoire de Bruges a été, à partir de 1870, longtemps dirigé par M. Van Gheluwe, inspecteur des écoles de musique en Belgique, et qui a composé des cantates ; cet

établissement a maintenant à sa tête M. Mestdagh. Celui de Mons est, nous l'avons dit, sous la direction de M. Van den Eeden. Nommons encore les écoles de musique de Louvain, Namur, Audenarde, Verviers, Arlon, Tournai, Malines, Ostende, Alost, Charleroi, Courtrai, et celle de Schaerbeek et Saint-Josse-ten-Noode. En 1875, les écoles musicales, pour toute la Belgique, atteignaient déjà le chiffre de deux cent seize.

Nous avons dit qu'il est peu de pays où, d'une façon pratique, la musique soit plus cultivée qu'en Belgique. Le goût des grands « festivals » y est presque aussi développé qu'en Allemagne. Il y a une soixantaine d'années que cet usage y a pris naissance. Parmi celles de ces solennités qui ont laissé une trace, nous trou

vons, dès 1837, le festival d'Anvers, où, sous la direction de M. Jacques Bender, quatre cents chanteurs et instrumentistes exécutèrent *les Saisons*. En 1840, le jubilé de Rubens motiva, dans la même ville, une fête musicale qui dura deux jours, et où l'on entendit, notamment, *le Christ au mont des Oliviers* de Beethoven et des fragments du *Messie* de Händel. La direction était confiée à Hanssens et Albert Grisar.

En 1834, nous rencontrons, à Bruxelles, l'exécution, sous la direction de Fétis et Daussoigne-Méhul, au temple des Augustins, par cent cinquante chanteurs et instrumentistes, du *Messie*, et d'une symphonie du second de ces deux musiciens, écrite à l'occasion du baptême du premier Prince Royal, mort deux ans après sa naissance.

Dans les années suivantes, des événements musicaux analogues se produisent à Gand, à Namur, puis de nouveau à Anvers et à Bruxelles, en cette dernière ville grâce à l'initiative de la *Société lyrique*.

A dater de 1869, on tenta, avec la participation du gouvernement, de rendre ces festivals régulièrement périodiques. Trois journées y furent consacrées cette année-là à l'occasion de l'inauguration de la Gare du Midi. Samuel dirigea ces fêtes musicales, dont Vieuxtemps et Aug. Dupont furent les principaux solistes. Mais, malgré le concours de la Société de musique de Bruxelles, aujourd'hui dissoute, les festivals ne réussirent pas à s'établir d'une manière permanente. Les derniers eurent lieu en 1880 et 1883.

La musique, en Belgique, n'a pas

été moins redevable à l'institution des Concerts populaires, dont le promoteur a été M. Adolphe Samuel. Après ceux de Bruxelles, il faut mentionner ceux de Bruges et de Liège. Ces derniers, fondés par Hutoy, nommé plus haut, professeur au Conservatoire de cette ville, et auteur de deux opéras représentés en 1872 et 1874, ont fait place aux Concerts d'hiver de Sylvain Dupuis. A citer aussi les concerts de Verviers, et leur très intelligent directeur Louis Kifer.

Très nombreuses sont, en pays belge, les sociétés de musique. Une énumération, à cet égard, nous mènerait trop loin. Bornons-nous à dire que, il y a vingt ans, on évaluait déjà à environ deux mille le total de ces associations, consacrées soit au chant, soit à la musique instrumen-

tale. Parmi elles, on doit mettre à part, avec *la Legia*, les *Disciples de Grétry* (directeur Delsenne), et le Choral mixte que dirige, à Bruxelles, M. Soubre.

Depuis 1840, il existe à Bruxelles un « prix de Rome », décerné tous les deux ans et duquel ont été successivement titulaires un bon nombre de musiciens parvenus à la renommée. Le premier lauréat fut Etienne Soubre, élève de Daussoigne-Méhul. Notons que deux compositeurs, nés à l'étranger, l'un en Allemagne, l'autre à Copenhague, Stadtfeldt et Lassen, tous deux naturalisés Belges, ont, en 1849 et 1851, obtenu ce prix.

*
* *

· Nous dirons, selon notre habitude, un mot des éditeurs; obligatoires

collaborateurs du mouvement musical. La célèbre maison Schott et fils, de Mayence, avait, au début du siècle, fondé une succursale à Anvers. Elle a été, depuis, transférée à Bruxelles, où elle a pris un grand développement, et où, en 1854, elle a entrepris la publication du *Guide Musical*. A Liège, nous rencontrons la maison de la veuve Léopold Muraile.

La littérature musicale nous a fourni, au cours du présent chapitre, un contingent fort respectable. Dans cette même section, il faut comprendre, sous des dates plus récentes, Victor Wilder, qui avait fait à Gand des études de philosophie et de droit, traducteur des opéras de Wagner et de beaucoup d'autres textes allemands, collaborateur du *Ménéstrel*, auteur de livres parmi lesquels nous

citerons *Mozart, l'homme et l'artiste*. Nous mentionnerons aussi Charles Bosselet, fils d'un Français fixé à Bruxelles et devenu membre de l'Académie de Belgique, longtemps professeur d'harmonie au Conservatoire, où il a formé plusieurs générations d'élèves, et compositeur de mérite. Jeune encore, M. Fierens-Gevaert, gendre du directeur du Conservatoire de Bruxelles, où il a fait des études brillantes, est un écrivain de talent, rédacteur des *Débats*, de *l'Indépendance belge*, de *la Revue de Paris*, de *la Gazette des Beaux-Arts*, de *la Revue de l'art ancien et moderne*, du *Guide Musical*, où ont paru ses travaux sur Adam de la Halle, sur Bach et Händel. Il a donné deux livres du plus haut intérêt, *l'Essai sur l'art contemporain et la Tristesse contemporaine*. — Léop. Wallner,

professeur au Conservatoire de Bruxelles, et fort érudit, a publié surtout des études sur la musique allemande. Nous joindrons à son nom ceux de Henry Maubel, à qui l'on doit une intéressante étude sur Schumann, d'Eckhoudt, le romancier bien connu, auteur d'une notice sur P. Benoit, de Systermans, Gust. Lagye, Solvay, Davin, René Vauthier, etc., critiques musicaux justement appréciés des principales feuilles politiques belges.

Des services de premier ordre ont été rendus à l'art et aux lettres par M. Maurice Kufferath, issu d'une famille d'artistes dont nous commencerons par résumer brièvement la carrière. L'un de ses oncles, Louis, venu d'Allemagne, violoniste et compositeur de talent, avait beaucoup contribué à développer le goût de la

musique à Utrecht, où il fut directeur de musique de la ville, professeur de chant et organisateur de plusieurs sociétés musicales. Un autre oncle, Johann, s'établit, en 1850, à Gand, où il s'adonna à l'enseignement et à la composition. Il a écrit une messe à quatre voix avec orgue et orchestre, quatre cent cinquante canons, des mélodies, des pièces de piano, des chœurs. Un troisième frère, Hubert-Ferdinand, élève de Schneider, de Mendelssohn et de David, après avoir dirigé le Chœur d'hommes de Cologne, vint s'établir à Bruxelles dès 1842, y professa le piano et y fonda avec Servais et Léonard des séances de musique de chambre qui contribuèrent largement à répandre le goût de la musique classique. De 1872 à sa mort, il fut, au Conservatoire de Bruxelles, pro-

fesseur de contrepoint et de fugue. Ce savant maître a formé d'excellents élèves. Il a composé une symphonie, un quatuor, un trio, des chœurs, etc., et a écrit un livre, une *Ecole de choral*, très répandu en France et en Belgique.

C'est ce dernier qui fut le père de notre éminent confrère M. Maurice Kufferath, né en 1852, qui fut, pour le violoncelle élève des deux Servais, qui étudia, à l'Université, le droit et la philologie. En 1873, il entra comme rédacteur à *l'Indépendance belge*. Il est depuis devenu rédacteur en chef et ensuite propriétaire du *Guide Musical*. Dans ce journal et dans *la Rivista musicale italiana* il a publié de nombreux articles. Longue est la liste de ses ouvrages : *l'Art de diriger l'orchestre, Richard Wagner et H. Richter, la Neuvième Symphonie de*

Beethoven ; Henri Vieuxtemps, sa vie, son œuvre ; Hector Berlioz et Schumann ; Musiciens et philosophes ; le Théâtre de Richard Wagner, de Tannhäuser à Parsifal (six volumes, dont plusieurs sont à leur quatrième édition, parus jusqu'à présent). Il faut joindre à ces œuvres un rapport sur les instruments de musique à l'Exposition de Bruxelles (1880), la traduction de lettres et de fragments d'ouvrages de Wagner, etc. En partie sous le pseudonyme de Maurice Reymond, M. Kufferath a également traduit les poésies allemandes de diverses mélodies de Brahms, Weingartner, Richard Strauss, etc. Tous nos lecteurs savent enfin que le théâtre de la Monnaie a actuellement pour co-directeur M. Kufferath. Sa sœur cadette, Antonia, citée pour son talent de cantatrice de *Lieder*

(en particulier de ceux de Brahms), a épousé M. Ed. Speyer, fils d'un compositeur de Francfort.

Le Guide Musical, hebdomadaire, a une rédaction parisienne que dirige M. Hugues Imbert. Parmi ses collaborateurs, nous nommerons un artiste des plus distingués, Ghymers, professeur de piano au Conservatoire de Liège, et chroniqueur musical, depuis trente-deux ans, de *la Gazette de Liège*; Eyenopoel, également collaborateur de *la Revue wagnérienne*, de *la Flandre libérale*, et auquel on doit, entre autres publications, un livre, *le Wagnérisme hors d'Allemagne* (1891); Charles Tardieu, qui a publié des *Lettres de Bayreuth*, et quantité d'études spirituelles et mordantes sur les compositeurs contemporains; Ernest Closson, auteur de plusieurs travaux musicographiques,

et Ergo, traducteur d'un des ouvrages de Riemann, et qui a fait d'intéressantes conférences à Anvers, Bruxelles, Amsterdam.

Désignons quelques autres journaux artistiques et littéraires dans lesquels une large part est faite à la musique : *la Fédération artistique*, dirigée par van Ryn, et *l'Art moderne*, dirigé par Octave Maus, avec l'assistance d'Edmond Picard et d'Emile Verhaeren. L'un et l'autre paraissent à Bruxelles. Citons encore *la Presse musicale* (Bruxelles, 1892-1894) et *l'Echo musical* (Bruxelles, Mahillon, 1868-1898), *la Libre Critique*, où écrit M. Paul André, etc., etc.

Un des collaborateurs les plus assidus de *la Fédération artistique*, que nous venons de nommer, est M. Meerens, d'abord violoncelliste, qui, ensuite, entra dans la fabrique de

pianos de son père, et s'est voué principalement, à l'étude des problèmes d'acoustique musicale. Ses publications en ce genre ont été nombreuses. Nous indiquerons, parmi les plus récentes, *la Gamme majeure et mineure* (2^e édition, 1892), et *le Tonomètre d'après l'invention de Schleiber* (1895).



La Belgique est aujourd'hui un pays véritablement bilingue, le français et le flamand ayant, au moins officiellement, une égale valeur et étant partout usités parallèlement, aussi bien dans les débats judiciaires que sur les monnaies et sur les plaques qui portent l'indication du nom des rues. On peut soutenir que cette diversité sans conflit est un

principe de fertilité. Placée en quelque sorte au point d'intersection de l'esprit français et de l'esprit germanique, la Belgique occupe par là même une situation privilégiée. Il y a là tous les éléments de l'individualité la plus caractérisée et la plus riche. On sait d'ailleurs combien est vif, en pays belge, l'éveil intellectuel. Littérairement, on a vu, à une date récente, s'y produire des essais, subtils, délicats, parfois un peu tourmentés, intéressants par l'inquiétude même, la finesse aiguë et rare qu'ils révèlent, et qui ont fait connaître à l'Europe lettrée des noms comme ceux de MM. Maeterlinck, Verhaeren et Rodenbach. Ajoutons que dans aucune contrée ne fleurissent davantage l'instruction solide et profonde, le sens de l'érudition pénétrante et raffinée. En musique, la

tendance, assez éclectique, du public belge, penche surtout du côté de la hardiesse et de la nouveauté. En résumé, par la production comme par la culture, la Belgique compte parmi les nations qui, en musique, tiennent aujourd'hui un rang élevé. Le présent est curieux et brillant, et l'on peut conjecturer que l'avenir ne sera pas indigne d'un passé illustré, surtout aux quinzième et dix-septième siècles, par tant de gloires immortelles.

12 mars 1901.



Imp. Cerf.



